



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

armement

Question écrite n° 25602

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur les perspectives commerciales du Rafale. Alors que cet appareil entre progressivement en service au sein de la marine puis prochainement de l'armée de l'air, il semblerait souhaitable de le voir remporter des marchés à l'exportation afin, non seulement de réduire son coût de production, mais aussi afin d'assurer le maintien d'une activité certaine dans un secteur clé de l'industrie française. Par conséquent, il lui demande des précisions sur les opportunités commerciales du Rafale, et, le cas échéant, comment elle entend soutenir les chances de cet appareil à l'exportation.

Texte de la réponse

Des opportunités sérieuses d'exportation du Rafale existent sur le court terme à Singapour. A Singapour, les industriels ont proposé le standard F 3, dans le cadre d'un partenariat élargi, notamment au plan technologique, qui retient toute l'attention des autorités singapouriennes. D'autre part, d'autres pays qui ont traditionnellement acquis des avions de combat français pourraient à moyen terme être intéressés par le Rafale. L'exportation du Rafale, tout comme celle du Mirage 2000 avant lui, doit s'envisager sur les vingt à trente prochaines années, période qui devrait correspondre à un nouveau cycle mondial de renouvellement des flottes d'avions de combat. En maintenant une part de marché traditionnelle, de l'ordre de 15 %, sur ce secteur d'armement, le potentiel de commercialisation du Rafale représenterait environ 350 avions sur vingt ans. Pour atteindre cet objectif et renforcer sa compétitivité sur le marché international des avions de combat, le Gouvernement entend apporter au Rafale un soutien qui soit à la hauteur du défi et des enjeux.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25602

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2003, page 7382

Réponse publiée le : 1er décembre 2003, page 9184